

Union Interprofessionnelle CFDT

15, rue Dr DUNAN B.P. : 4352
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon



Madame la Députée
Des Iles Saint-Pierre et Miquelon
B.P.4477
97500 Saint-Pierre

Saint-Pierre,
Le mardi 9 octobre 2007

Objet : Intervention CFDT sur les retraites

N/Ref : 123/007/AA

Pièces jointes : tableau comparatif et minima sociaux

Madame la Députée,

Depuis une dizaine d'années, le pouvoir d'achat des retraités de la Caisse de Prévoyance Sociale ne fait que diminuer accentuant un état de pauvreté que nous ne pouvons plus accepter !

En 10 ans, l'indice des prix à la consommation à Saint-Pierre et Miquelon a été de 36,52% alors que nos retraites n'ont augmenté que de 26,31%.

Le différentiel de 10,31% est une charge insupportable pour nos revenus entraînant un appauvrissement inadmissible.

De plus, je vous rappelle que le calcul des retraites du « privé » se base sur l'ensemble de la carrière et non sur les 25 dernières années comme en métropole diminuant par ce simple calcul, les retraites des ressortissants de la CPS.

Toujours depuis une dizaine d'années, le coût de la vie atteint de plein fouet les autres catégories de retraités de l'archipel comme les retraités de la fonction public d'Etat, des hospitaliers et territoriaux.

Pour certains et plus particulièrement aux territoriaux et hospitaliers, on frôle la pauvreté. Tandis que pour d'autres, la baisse de leur pouvoir d'achat est un frein à la consommation ce qui accentue fortement le malaise économique dans les secteurs du commerce et des hôtels cafés restaurants.

Pour ces retraités fonctionnaires Etat, territoriaux et hospitaliers, l'augmentation des retraites n'a été que de 9,22% sur la période de référence des 10 ans...

Téléphone : 05-08-41-23-20 ♦ Télécopie : 05-08-41-27-99

E-mail : cfdt.spm@cheznoo.net

URL : <http://www.cfdtspm.com>

Enfin, en ce qui concerne nos camarades retraités de l'ENIM, les chiffres sont eux aussi très parlant : 14,52% d'augmentation et coût de la vie 36,52%.....

Je n'en dirais pas plus car le représentant de notre section maritime de la CFDT interviendra pour ses ressortissants. Il n'en demeure pas moins que **la situation est dramatique** et qu'elle nécessite une véritable prise de conscience de chacun.

C'est pourquoi, vos interventions futures auprès du gouvernement nous paraissent très importantes et nous attendons avec impatience votre intervention dans l'hémicycle afin de faire valoir notre « droit de survie » dans nos îles.

Dans l'attente d'une réaction de votre part, je vous prie de recevoir, Madame la Députée, mes salutations syndicales.

La responsable de la section retraite
Pour l'UI/CFDT/SPM

Marie-France CUSICK



	Indice des Prix		Minimum Vieillesse			SMIC	RMI	Pensions Handicapés	Fuel	Aide au Chauffage
	Métropole	SPM	CPS	Exc.	Métropole					
1998	100,00	100,00	100,00		100,00	100,00	100,00			
1999	101,30	108,16	101,20		102,00	101,30	108,80			
2000	102,90	115,70	101,70		103,04	104,56	110,97	100,00	100,00	
2001	104,30	115,93	106,98	3%	105,29	108,79	123,39	106,87	100,00	
2002	106,70	117,10	109,33		107,53	111,40	125,86	89,03	90,90	
2003	109,00	119,52	110,97		109,23	117,27	127,74	80,57	90,90	
2004	111,30	124,27	112,85		111,06	124,12	129,65	91,17	90,90	
2005	113,00	134,11	115,10		113,28	130,97	131,98	127,25	99,88	
2006	114,70	136,47	117,17		115,33	134,90	134,35	117,71	99,88	
(Juin) 2007	116,02	136,52	126,31	6%	117,40	137,66	136,77	108,18	99,88	
1998-2007	16,02%	36,52%	26,31%		17,40%	37,66%	36,77%	8,18%	-0,12%	
dont 9% exceptionnels										
Pouvoir d'achat %			-10,21		1,38	1,14	0,25			-20,63
										-8,30

Le différentiel de l'inflation entre la métropole et St Pierre-et-Miquelon étant de 20,50 %, pour retrouver le même niveau de pouvoir d'achat, il faudrait porter le taux horaire du SMIC à St Pierre-et-Miquelon à 10,17 Euros au lieu de 8,44 Euros.

Sources: INSEE, préfecture de St Pierre-et-Miquelon, Service du Travail et Emploi de St Pierre-et-Miquelon, Caisse de Prévoyance Sociale.